



ᓄᓇᓂᓪ ᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄ  
**Nunavut Maligaliurvia**  
**Legislative Assembly of Nunavut**  
**Assemblée législative du Nunavut**

## ***COMMUNIQUÉ***

---

### **Reprise des travaux de l'Assemblée législative**

**IQALUIT, Nunavut (le 19 avril 2022)** - Le Président Tony Akoak a annoncé aujourd'hui que l'Assemblée législative reprendra ses travaux le 20 avril 2022, à compter de 13 h 30.

« À la suite de consultations avec mes collègues, je suis convaincu que l'intérêt public exige que la Chambre se réunisse de nouveau pour s'acquitter de son obligation en vertu de la *Loi sur l'intégrité* afin d'étudier le récent rapport de la commissaire à l'intégrité », a déclaré le président Akoak.

Bien que la tribune des visiteurs ait été rouverte, les membres du public sont tenus de porter un masque lorsqu'ils sont présents à l'Assemblée législative. Les séances de l'Assemblée législative sont télévisées par l'entremise des stations locales de câblodistribution communautaire et par l'entremise des services de diffusion directe par satellite offerts par Bell (canal 513) et Shaw (canal 289 – classique et canal 489 – nouvelle configuration). Les travaux sont également diffusés en temps réel en ligne à l'adresse <http://video.isilive.ca/nunavut/>. Les résidents d'Iqaluit peuvent suivre les travaux en direct en syntonisant les stations radiophoniques FM suivantes : langue utilisée pendant les débats : 92,5, inuktitut : 94,7 et anglais : 102,1.

-30-

Pour plus d'information, veuillez contacter :  
John Quirke, greffier de l'Assemblée législative  
[LegInfo@assembly.nu.ca](mailto:LegInfo@assembly.nu.ca)